

Nos réf. : GG/TAB/GAR/FLL/Che/18767-2023

Vos réf. : /

Annexe : 1

Contact : Gaël ROUSTAN – info@gilkinet.fed.be

A l'attention des associations :

Bond Beter Leefmilieu – Epures – Burgerforum
Luchthavenregio – Sterrebeek 2000 – UBCNA – BUTV –
Climaxi Zaventem – Wolu-Inter-Quarties –
Natuurpuntafdeling (Machelen – Vilvoorde –
Steenokkerzeel – Zaventem – Herent)– Canopea –
Decibel 25L – Milieusteunpunt Huldenberg – Boreas –
Wake Up Kraainem – Bruxelles Air Libre – Comité
Tervuren – Montgomery – Dryade – Zone
Steenokkerzeel – AWACCS – Solidair Tervuren-Overijse
– Actie Noordrand – Free Air Brussels

Par courriel à : benjamin.clarysse@bblv.be
jasper.wouters@bblv.be

Bruxelles, le 28 juillet 2023

Concerne : Mesures à prendre afin de protéger la santé des riverains face aux problèmes de santé générés par la pollution sonore due au trafic aérien de Bruxelles-National

Mesdames, Messieurs,

Chères représentantes et chers représentants de la société civile,

Votre courrier du 13 juillet dernier dont objet m'est bien parvenu et a retenu ma meilleure attention. Je vous remercie de m'interpeller sur un sujet aussi important qu'est celui de la pollution sonore générée par l'activité aérienne autour de l'aéroport de Bruxelles-National.

Le constat que vous faites quant à l'impact sur la tranquillité et sur la santé des riverains de l'aéroport de Bruxelles-National, qu'ils soient Flamands, Wallons ou Bruxellois, est implacable. Cette réalité est scientifiquement documentée. Je l'éprouve pour ma part tous les jours à la lecture des messages désemparés qui me sont adressés ou lors des rencontres que je fais. Cette réalité, vous l'avez également relayée pendant les travaux de la Plateforme de concertation relative aux activités de Bruxelles-National, ce dont je vous remercie à nouveau.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire à plusieurs reprises, notamment devant le Parlement ou lors des sessions de la dite plateforme, je mesure la lassitude, j'entends la colère et je soutiens l'attente légitime de davantage de quiétude.

Avant toute chose, je voudrais vous remercier de la responsabilité et de la dignité qui furent les vôtres durant les presque deux ans d'existence de la plateforme. Vous m'avez questionné sans détour, vous avez exprimé des critiques et je vous suis gré de l'avoir fait muni de propositions concrètes et dans une démarche toujours positive pour nourrir les échanges. Je vous renouvelle, par la présente, mes remerciements pour cela.

.../...

Les propositions élaborées et émises sont précieuses. Votre courrier synthétise les principales. Après la mise en place de la plateforme, la réalisation de l'étude d'incidence Envisa, l'instauration du système de redevance variable pour les compagnies aériennes, parallèlement à la mise en place de projets pilotes pour améliorer les techniques de décollage et d'atterrissage sur notre aéroport national afin de soulager les populations survolées, mon projet de réviser les niveaux de bruit des avions autorisés à l'aéroport de Bruxelles-National en fonction des différents moments de la journée (via la mise à jour du système de Quota Counts) est une nouvelle réponse à ces attentes. Ce dernier vise à garantir des nuits silencieuses, à préserver les heures sensibles que sont celles du petit-matin, de la soirée, des week-ends et des jours fériés mais également à contenir les nuisances sonores en journée en semaine.

La santé et la tranquillité des riverains ne peuvent être subordonnées à d'autres considérations, politiques, communautaires ou économiques. J'ai au contraire la conviction profonde que c'est en agissant pour réduire les nuisances sonores que nous offrons un avenir durable à notre économie, dont l'aéroport est un moteur puissant. Il existe des emplois de qualité à favoriser. En 2023, aucune organisation économique ne saurait ignorer les externalités négatives de ses activités et toutes se doivent de trouver des moyens efficaces de les atténuer ou d'y remédier. Bruxelles-National ne peut pas être la poubelle sonore de l'Europe mais doit au contraire s'inspirer du bon exemple des aéroports européens les plus performants sur le plan environnemental.

S'agissant des niveaux de bruit des avions et de leur fréquence, la proposition que j'ai mise sur la table du Gouvernement répond *de facto* à ces enjeux. Vous en trouverez, en annexe, un résumé, avec les évolutions des niveaux de bruit qui seraient autorisés par mouvement (décollage et atterrissage), selon les différents moments de la journée, ainsi que d'une façon cumulée. La fixation d'un plafond est importante pour éviter les risques de report ou de croissance non maîtrisée des mouvements et *de facto* instaurer un plafond annuel de mouvements. Cette initiative donne aussi un signal clair au secteur de façon à ce qu'il s'attèle à renouveler sa flotte pour n'utiliser que des appareils qui bénéficient des technologies les plus à la pointe en termes de respect des enjeux environnementaux et sonores.

Il ne vous a pas échappé que mon projet suscite de nombreuses réactions, loin d'être toutes positives. La résistance au changement est marquée. Aussi, il est indispensable que vous continuiez à faire valoir vos revendications et que vous n'hésitez pas, avec l'expertise qui est la vôtre, à plaider auprès de toutes les parties prenantes pour des mesures ambitieuses.

Protéger la santé et garantir une qualité de vie à tous les riverains des trois Régions relèvent d'une nécessité d'intérêt général. Pendant plusieurs décennies, le problème a été mis sous le tapis. Les Quota Counts n'ont pas été révisés depuis 2009.

Pour ma part, je suis le plan méthodique sur lequel je me suis engagé dans ma Note de Politique Générale et tel que je l'ai présenté à la plateforme en mars dernier.

.../...

Le temps des propositions concrètes et, je l'espère, des décisions structurantes est venu. Elles nécessiteront du courage politique mais aussi un soutien démocratique large.

Vous pouvez en tout cas compter sur ma détermination pour les faire aboutir.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, chères représentantes et chers représentants de la société civile, l'expression de ma parfaite considération.



Georges GILKINET,
Vice-Premier Ministre
Ministre de la Mobilité